

28.10.2011 – 09:30 Uhr

## Lignes enterrées dans le réseau de transport: Swissgrid crée la transparence

Laufenburg (ots) -

Swissgrid, la société nationale du réseau de transport, n'a en principe aucun préjugé sur la technologie utilisée pour la construction de lignes à très haute tension. En l'état actuel de la technique, les facteurs liés à l'exploitation et les expériences faites jusqu'ici parlent clairement en faveur des lignes aériennes. A l'avenir, lors de projets de réseaux, Swissgrid étudiera toutefois les variantes câblées possibles. Pour ce faire, elle appliquera un système d'appréciation complet et transparent, élaboré par la Confédération et soutenu par toutes les parties. Cette démarche permettra de garantir la prise en compte de tous les critères pertinents pour une décision. Par ailleurs, Swissgrid mènera des projets pilotes, afin de recueillir des expériences dans la mise en oeuvre de lignes enterrées. Telles sont les conclusions que tire Swissgrid d'une méta-étude sur les avantages et les inconvénients respectifs des lignes aériennes et des lignes enterrées, confiée à la Technische Universität Ilmenau.

Le réseau de transport suisse (220/380 kV) est composé actuellement de lignes aériennes. Mais ces dernières années, la population n'a cessé de faire pression en faveur de l'enterrement des lignes à très haute tension. En tant que future propriétaire du réseau suisse de transport, Swissgrid sera responsable, à compter du 1er janvier 2013, non seulement de l'exploitation, mais aussi de l'entretien et de l'extension des lignes. Or pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en Suisse, il est urgent de moderniser et d'étendre le réseau de transport.

Swissgrid a confié le soin à la Technische Universität Ilmenau, en Allemagne, de réaliser une méta-étude, afin de disposer des bases de décision scientifiques et indépendantes sur les avantages et les inconvénients respectifs des lignes aériennes et des lignes enterrées. Cette méta-étude a analysé et résumé toutes les études menées dans l'espace géographique européen sur les lignes aériennes et les lignes enterrées entre 2000 et 2011. Le constat est clair: l'état actuel de la technique plaide nettement en faveur des lignes aériennes pour garantir l'approvisionnement en électricité. Les lignes enterrées sont d'ores et déjà largement utilisées en Europe pour des niveaux de réseau inférieurs (150 kV et moins), mais elles n'ont guère été testées pour le réseau de transport.

Pour les études de projets futures, Swissgrid continuera donc de s'appuyer, en priorité, sur la variante «lignes aériennes». Lors de projets de réseaux, elle intégrera néanmoins la solution «câblage enterré» dans ses réflexions dès la phase de planification. Les projets de construction seront évalués au cas par cas - en se fondant sur le «Système d'examen et d'évaluation «câblage - ligne aérienne» pour les lignes 220/380 kV», un catalogue de critères complet et largement soutenu élaboré par l'Office fédéral de l'énergie, qui devrait être finalisé au début 2012.

La méta-étude révèle qu'un tel système est indispensable, car les études menées jusqu'ici ne prenaient en compte qu'une petite partie des critères pertinents pour le choix d'une technologie. Dans de nombreux cas, des facteurs tels que les coûts sur la durée de vie, les charges liées aux pertes de courant ou les répercussions sur la flore, la faune, le sol et les eaux n'étaient pas pris en considération.

La combinaison des lignes aériennes et des lignes enterrées est également une alternative envisageable pour Swissgrid, à certaines conditions: le financement des coûts supplémentaires doit en principe être assuré et le législateur doit définir un cadre juridique fiable. Swissgrid s'estime responsable d'évaluer la faisabilité technique dans l'optique de la sécurité de l'approvisionnement.

Afin de recueillir une expérience pratique dans la mise en oeuvre de lignes enterrées, Swissgrid prévoit de réaliser des projets pilotes. Avant qu'une utilisation des lignes enterrées à très haute tension ne puisse être envisagée, il convient de déterminer plus précisément quelles sont les répercussions d'un câblage sur la construction, l'exploitation et l'entretien du réseau de transport suisse, ainsi que sur les personnes et l'environnement. Entrent en ligne de compte en principe uniquement des projets d'extensions à 380 kV prioritaires déjà établis.

Le câblage n'est pas seulement d'actualité dans le réseau à très haute tension. Dans certaines régions, dans lesquelles des lignes de niveaux de réseau différents sont tirées parallèlement sur un espace restreint, il y aurait la possibilité de réduire le nombre de lignes aériennes. Swissgrid plaide donc en faveur de l'élaboration d'un plan directeur national, avec la Confédération, les cantons et les gestionnaires du réseau de distribution.

La société nationale du réseau de transport estime qu'il lui incombe de mettre en évidence et de communiquer de manière transparente les avantages et les inconvénients respectifs des lignes aériennes et de lignes enterrées et d'associer le plus tôt possible à la discussion les personnes directement concernées et les groupements d'intérêt. Dans le cadre de l'extension du réseau, elle s'engage à rechercher et à mettre en oeuvre les solutions optimales du point de vue de la sécurité de l'approvisionnement, de la rentabilité, de la protection de la santé et de l'environnement et de l'acceptation par la population.

\*\*\*\*\* Le plein d'énergie pour demain - Swissgrid est la société nationale pour l'exploitation du réseau; en sa qualité d'exploitante du réseau de transport, elle est responsable de l'exploitation sûre, fiable et économique du réseau suisse à très haute tension. Swissgrid, dont les sites se trouvent à Frick, Laufenbourg et Vevey, emploie quelque 360 collaborateurs qualifiés de douze nationalités différentes. Membre du Réseau européen des gestionnaires de réseau de transport d'électricité (REGRT-E), elle se charge en outre de diverses tâches relevant de la coordination et de l'utilisation du réseau dans le cadre des échanges

d'électricité en Europe. Les huit entreprises d'électricité suisses Alpiq SA, Alpiq Suisse SA, Axpo SA, BKW FMB Energie SA, Forces motrices de la Suisse centrale SA (CKW), Electricité de Laufenbourg SA (EGL), Compagnie d'électricité de la ville de Zurich ewz et Repower détiennent la totalité du capital-actions de Swissgrid.

Contact:

media@swissgrid.ch

Téléphone 058 580 24 00

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100011338/100706862> abgerufen werden.